

Document de discussion relatif à la durabilité au sein de la RPC : Invitation à commenter

Les personnes intéressées sont invitées à prendre position d'ici le 14 avril 2024 par rapport aux questions suivantes :

1. Êtes-vous d'accord avec le fait que le Guide s'adresse aux entreprises et organisations de taille petite et moyenne (PME) ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?
2. Êtes-vous d'accord avec l'approche choisie de thématiser dans le guide RPC à la fois la gestion du développement durable et le rapport de durabilité ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?
3. Êtes-vous d'accord avec les réflexions relatives à la gestion du développement durable, et en particulier le modèle en 7 étapes ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?
4. Êtes-vous d'accord avec la structure du rapport de durabilité ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?
5. Êtes-vous d'accord avec le fait que l'utilisation du Guide RPC doit être facultative ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?
6. Avez-vous d'autres commentaires ?

Vous pouvez remettre vos réponses aux questions ci-dessus

- en remplissant le formulaire électronique qui est disponible sous <https://www.fer.ch/durabilite>,
- en envoyant un e-mail à fachsekretaer@fer.ch,
- par la poste à :
Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes
Projet « Guide de durabilité »
Tigerbergstrasse 9
9000 St-Gall

Merci de bien vouloir nous indiquer vos coordonnées (nom, société / organisation, adresse, numéro de téléphone) pour que nous puissions vous contacter en cas de questions.